



Présentation du

PLAN D'ACTION – OBSTACLE 2019

Jeudi 25 octobre 2018



Présentation du

PLAN D'ACTION – OBSTACLE 2019

Jeudi 25 octobre 2018

INTRODUCTION

Le Conseil d'Administration de France Galop, après consultation du Conseil de l'Obstacle et les contributions de plusieurs Associations représentatives des propriétaires et des éleveurs, a validé un certain nombre de pistes visant à :

- Réaffirmer la place pleine et entière de la discipline de l'Obstacle dans la politique générale du Galop.
- D'adapter les programmes et calendriers à l'évolution des effectifs, des contraintes du marché des jeux, des évolutions géographiques.
- De donner une visibilité aux propriétaires et éleveurs, investisseurs dans le domaine de l'élevage ou du propriétariat de chevaux à vocation obstacle.

Ce plan en faveur de l'Obstacle se présente en quatre axes principaux :

- L'optimisation des programmes et des calendriers ;
- L'adaptation des conditions de courses ;
- Les investissements en faveur des infrastructures spécifiquement obstacle ;
- La visibilité de l'Obstacle dans le grand public et chez les investisseurs.

I – L’OPTIMISATION DES CALENDRIERS ET DES PROGRAMMES

Objectif :

- Réduction du nombre de courses creuses et optimisation de la recette
- Adapter l’offre de courses en la lisant dans l’année
- Supprimer des concurrences dans les programmes

1

Conforter le meeting de Cagnes sur Mer par une réunion Premium supplémentaire

En 2017, une réunion autrefois prévue dans le programme PMH d’Avignon a été placée en avant-première du meeting d’hiver de Cagnes-sur-Mer. Cette année, cette réunion bénéficiera du label Premium (horaires avancés) et d’une promotion budgétaire de l’ordre de 30 000 euros € afin de proposer des allocations légèrement supérieures, conformes aux standards minimums du meeting d’hiver.

2

Réduire la durée du meeting d’hiver de Pau

La baisse constante du nombre de chevaux différents participant au meeting de Pau et, de ce fait, la baisse importante de la moyenne générale des partants à Pau en obstacle (-15% en quatre ans) conduit à une modification de la durée du meeting

Dès le meeting 2018-2019, suppression de deux réunions en février.

Le début du meeting est retardé au mardi 4 décembre 2018 (au lieu du samedi 1^{er} décembre 2018) et se terminera mardi 5 février 2019. Le Prix Antoine de Palaminy (L.) est avancé de quinze jours se courant le dimanche 3 février, réunion comprenant également la Grande Course de Haies ainsi que le Grand Cross, renforçant plus encore l’aspect événementiel de cette réunion.

Pour le meeting 2019-2020, une réunion de début décembre serait supprimée, portant à 3 le nombre de réunions d’obstacle supprimée à Pau.

Dans le même temps, une analyse visant à permettre la création de réunions de plat à Pau est en cours.

3

En contrepartie, deux réunions d'obstacle seront organisées à Fontainebleau et à Angers en février.

Réadapter le calendrier du printemps en région parisienne

L'objectif est de lisser le nombre de réunions proposées et d'espacer les réunions sur les hippodromes d'Auteuil et de Compiègne.

Auteuil : Une réunion supprimée en mai, le samedi suivant le weekend du Grand Steeple-Chase de Paris et traditionnellement faible en partants.

Compiègne : Une réunion de moins début mars période où la piste est jugée très pénible et une réunion de plus en mai (celle d'Auteuil).

Fontainebleau : Une réunion nouvelle en mars (terrain en général favorable) et une réunion de moins en avril.

Dieppe : Une réunion nouvelle en juin, permettant d'offrir des opportunités de courses de petites catégories en parallèle du programme d'Auteuil.

Ainsi, sans modifier le nombre de réunions, il y a deux réunions en moins au mois d'avril, une réunion de plus en mars et une réunion de plus en juin

4

Supprimer des concurrences contre-productives entre des réunions PMH et des réunions Prémium, par la suppression de réunions PMH

Objectifs :

- Adapter le nombre d'épreuves au nombre de chevaux d'obstacle à l'entraînement afin d'optimiser la moyenne de partants et de limiter le nombre de courses de moins de huit partants qui pénalisent lourdement la recette.
- Orienter les partants vers les courses Premium en supprimant des concurrences entre le programme PMH et le programme Premium.

Le conseil d'Administration a ainsi décidé de supprimer en 2019 ces réunions et courses :

1 réunion PMH « tout obstacle » à Bordeaux (22 avril 2018)

1 réunion PMH « tout obstacle » à Dax (3 juin 2018)

1 réunion PMH « tout obstacle » à Argentan (18 mars 2018)

6 courses PMH d'obstacle réparties sur 2 réunions à Nancy

7 courses PMH d'obstacle réparties sur 3 réunions à Strasbourg

6 courses PMH d'obstacle réparties sur 3 réunions à Lyon

1 réunion PMH à Fontainebleau (12 novembre 2018) permettant à une réunion de Nantes (PMH) « tout obstacle » de devenir Premium (permet d'adapter l'offre de courses aux déplacements des effectifs en région).

Les allocations ainsi non distribuées sont de l'ordre de 750 000 € et permettent, par une nouvelle répartition, de financer un certain nombre des mesures 2019. Ces allocations, issues d'épreuves courues en province, sont redistribuées en province.

5

Renforcer le rôle fédérateur de France Galop dans la construction des programmes régionaux / Organiser une cohérence inter-fédérations

Les programmes régionaux restent construits par les instances régionales de l'Institution à partir d'un cadrage préalable des sociétés-mères.

Ils doivent faire l'objet d'une meilleure coordination en amont puis d'une validation par France Galop afin d'éviter des concurrences contre productives entre des hippodromes proches et situés dans des fédérations différentes et entre les programmes régionaux et le programme national Premium

II – ALLOCATIONS ET CONDITIONS DE COURSES

1

Promotion de Listed et Courses de Groupe

Afin de tenir compte de l'évolution des valeurs dans les courses du programme de sélection, un groupe de travail a fait des propositions de promotion de courses qui pourraient bénéficier d'une promotion dans la catégorie supérieure. Ces propositions ont été instruites sur la base de deux principaux critères :

- La moyenne des valeurs handicap des chevaux classés dans la course considérée sur les trois dernières années afin de ne pas faire des promotions infondées et dégrader ainsi l'image des « caractères gras » proposé par le système de sélection en France.
- La pertinence de la promotion dans le calendrier et le programme.

Sur ces bases, et sur proposition du conseil de l'Obstacle, le Conseil d'Administration a validé une liste de quinze courses bénéficiant d'une promotion :

Courses à Conditions promues Listed en 2019 :

Prix des Platanes	Auteuil	Haies	3 ans	mâles
Prix Girofla	Auteuil	Haies	3 ans	femelles
Prix Go Ahead	Auteuil	Haies	3 ans	mâles
Prix Pelat	Auteuil	Haies	3 ans	femelles
Prix Noiro	Auteuil	Steeple-Chase	3 ans	
Prix Al Capone II	Compiègne	Steeple-Chase	3 ans	
Prix Bayonnet	Auteuil	Steeple-Chase	4 ans	
Prix Air Landais	Compiègne	Steeple-Chase	5 ans et +	

Prix Jim Crow	Compiègne	Steeple-Chase	5 ans et+	
----------------------	-----------	---------------	-----------	--

Listed promues Groupe 3 en 2019 :

Prix de Chambly	Auteuil	Haies	3 ans	femelles
Prix Robert Lejeune	Auteuil	Haies	3 ans	mâles
Prix Magne	Auteuil	Haies	3 ans	femelles
Prix La Gascogne	Compiègne	Steeple-Chase	5 ans et+	
Prix Journaliste	Compiègne	Steeple-Chase	5 ans et+	

Groupe 3 promu Groupe 2 en 2019 :

Prix Bournosienne	Auteuil	Haies	3 ans	femelles
--------------------------	---------	-------	-------	----------

Le financement de ces promotions se fait à enveloppe égale au sein de chaque catégorie, avec une diminution des allocations des épreuves déjà catégorisées pour dégager une marge de manœuvre permettant d'augmenter les allocations des courses nouvellement promues.

Un Comité de suivi des valeurs des épreuves donnant droit aux « caractères gras » sera mis en place afin de suivre l'évolution et de procéder plus régulièrement aux réajustements nécessaires à la hausse comme à la baisse avec l'objectif permanent de maintenir la crédibilité du système de sélection français.

2

La limitation des écarts de valeurs dans les épreuves PMH de faible niveau

Les courses à conditions à valeurs handicap permettant de caper le niveau des concurrents par une valeur handicap a été développé ; de même dans les épreuves de petites catégories, les pénalités sont calculées en prenant en compte les gains dans les disciplines des haies et steeple-chase cumulées, évitant aux chevaux alternant les disciplines de se présenter dans des épreuves de petites catégories sans surcharges.

Courses à conditions à Valeur Handicap en PMH :

- 2017 : 10 courses
- 2018 : 28 courses

3

La création d'un label « Courses filière élevage »

La création d'un label « Courses filière élevage » permettra de distribuer une enveloppe de 194 000 € réparties sur onze courses de haies pour femelles de 4 et 5 ans et huit courses de steeple pour femelles de 5 ans et au-dessus avec pour objectif d'encourager le maintien des femelles à l'entraînement en France. Le financement de cette mesure se fait par une réaffectation d'une partie des allocations non distribuées compte tenu de la diminution du nombre de courses PMH

Courses 2018 retenues pour le label « Courses filière élevage »

Haies Femelles 4 et 5 ans				
DATE	HIPPODROME	Dot. 2018	Dot. 2019	Variation
jeudi 22 mars 2018	La Teste	20 000	30 000	10 000
samedi 14 avril 2018	Bordeaux	20 000	30 000	10 000
jeudi 10 mai 2018	Le Lion d'Angers	20 000	30 000	10 000
jeudi 7 juin 2018	Lyon Parilly	18 000	30 000	12 000
lundi 18 juin 2018	Clairefontaine	45 000	45 000	-
jeudi 5 juillet 2018	Dax	20 000	30 000	10 000
samedi 14 juillet 2018	Dieppe	20 000	30 000	10 000
jeudi 30 août 2018	Le Lion d'Angers	20 000	30 000	10 000
vendredi 21 septembre 2018	Nantes	20 000	30 000	10 000
mercredi 3 octobre 2018	Toulouse	20 000	30 000	10 000
dimanche 4 novembre 2018	Nantes	16 000	30 000	14 000

Steeple-Chase Femelles 5 ans et au-dessus				
DATE	HIPPODROME	Dot. 2018	Dot. 2019	Variation
mercredi 4 avril 2018	Fontainebleau	21 000	31 000	10 000
dimanche 29 avril 2018	Le Lion d'Angers	21 000	31 000	10 000
lundi 18 juin 2018	Dieppe	17 000	31 000	14 000
mardi 17 juillet 2018	Meslay du Maine	21 000	31 000	10 000
jeudi 30 août 2018	Le Lion d'Angers	21 000	31 000	10 000
dimanche 23 septembre 2018	Lyon Parilly	17 000	31 000	14 000
jeudi 18 octobre 2018	Toulouse	21 000	31 000	10 000
vendredi 16 novembre 2018	Nantes	21 000	31 000	10 000

TOTAL

194 000

4

La revalorisation des Grands Prix de Province, courses Prémium souvent destinés aux chevaux qui ne « font » pas Auteuil ou Compiègne.

119 000 € sont affectés pour 2019 à cette catégorie en steeple ;
81 000 € sont affectés pour 2019 en haies.

En 2019, l'ensemble des Grands Prix bénéficiant du label Listed sera revalorisé à 65 000 € (soit plus ou moins 15 000 € selon les cas). Les autres Grands Prix seront portés à 48 000 € en Steeple (35 000 € en moyenne actuellement) et à 45 000 € en haies (32 000 à 35 000 € actuellement en moyenne). Le financement de cette mesure se fait par une réaffectation d'une partie des allocations non distribuées compte tenu de la diminution du nombre de courses PMH.

Liste des Grands Prix de Province revalorisés en 2019

GRANDS STEEPLE CHASE de PROVINCE

DATE	HIPPODROME	Prix	Dot. 2018	Cat	Dot. 2019	Variation
samedi 17 mars 2018	Toulouse	Gd Steeple Chase	43 000		48 000	5 000
vendredi 20 avril 2018	Nancy	Boutons d'Or	34 000		48 000	14 000
mercredi 23 mai 2018	Le Lion d'Angers	Alain du Breil	50 000	L.; Hand	65 000	15 000
mardi 12 juin 2018	Nantes	Gérald de Rochefort	32 000		48 000	16 000
samedi 16 juin 2018	Lyon Parilly	Gd Steeple Chase	65 000	L.; Hand		
mercredi 20 juin 2018	Dax	Gd Steeple Chase	38 000		48 000	10 000
samedi 14 juillet 2018	Dieppe	Grand Steeple Chase	44 000		48 000	4 000
dimanche 23 septembre 2018	Craon	Gd Steeple Chase	65 000	L.		
dimanche 7 octobre 2018	Strasbourg	Marcel Michel	31 000		48 000	17 000
mercredi 24 octobre 2018	Toulouse	St-Chase d'Automne	48 000	Hand		
samedi 27 octobre 2018	Nantes	Gd Steeple Chase	46 000	L.	65 000	19 000
dimanche 11 novembre 2018	Angers	Gaston Despres	46 000	L.	65 000	19 000
samedi 24 novembre 2018	Bordeaux	Grand Steeple Chase	65 000	L.		

GRANDES COURSES DE HAIES de PROVINCE

DATE	HIPPODROME	Prix	Dot 2018	Cat	Dot. 2019	Variation
samedi 16 juin 2018	Lyon	Gde Course de Haies	40 000	Hand	45 000	5 000
dimanche 22 juillet 2018	La Teste	Gde Course de Haies	32 000	Hand	45 000	13 000
lundi 27 août 2018	Vichy	Gde Course de Haies	35 000		45 000	10 000
vendredi 21 septembre 2018	Nantes	Gde C. de H. d'Automne	30 000		45 000	15 000
mardi 9 octobre 2018	Bordeaux	Gde Course de Haies	35 000	Hand	45 000	10 000
samedi 13 octobre 2018	Marseille	Gde Course de Haies	35 000	Hand	45 000	10 000

vendredi 2 novembre 2018	Lyon	Gde C. Haies Automne	42 000	Hand cat	45 000	3 000
dimanche 11 novembre 2018	Angers	Gde C. de H. d'Automne	30 000	Hand cat	45 000	15 000
vendredi 16 novembre 2018	Toulouse	Gde C. de H. d'Automne	28 000			

5

La revalorisation de 39 courses ouvertes en région, en haies et en steeple pour 3 et 4 ans.

Le programme national doit permettre aux chevaux ayant déjà gagné une épreuve en région de pouvoir disputer une seconde course (Prémium) proposée toutes les trois semaines sur l'ensemble du territoire avant de rejoindre les épreuves du programme parisien. Une enveloppe de 195 000 € permettra de mieux mettre ces épreuves en valeur par une augmentation de l'allocation de chaque course de 5 000 €. Le financement de cette mesure se fait par une réaffectation d'une partie des allocations non distribuées compte tenu de la diminution du nombre de courses PMH.

Liste des 39 courses ouvertes en région revalorisées en 2019

3 ANS				
DATE	HIPPODROME	Dot. 2018	Dot. 2019	Variation
vendredi 13 avril 2018	La Teste	20 000	25 000	5 000
samedi 5 mai 2018	Bordeaux	20 000	25 000	5 000
lundi 28 mai 2018	Toulouse	20 000	25 000	5 000
jeudi 7 juin 2018	Lyon	18 000	25 000	7 000
lundi 18 juin 2018	Clairefontaine	45 000	45 000	-
jeudi 28 juin 2018	Marseille	20 000	25 000	5 000
mardi 10 juillet 2018	Le Lion d'Angers	20 000	25 000	5 000
mercredi 1 août 2018	La Teste	20 000	25 000	5 000
samedi 15 septembre 2018	Cholet	20 000	25 000	5 000
jeudi 27 septembre 2018	Lyon	20 000	25 000	5 000
jeudi 4 octobre 2018	Nantes	23 000	32 000	9 000
mercredi 24 octobre 2018	Toulouse	20 000	25 000	5 000
dimanche 11 novembre 2018	Lyon	32 000	32 000	-
samedi 24 novembre 2018	Bordeaux	20 000	25 000	5 000

HAIES 4 ANS				
DATE	HIPPODROME	Dot. 2018	Dot. 2019	Variation
mercredi 7 mars 2018	Toulouse	20 000	25 000	5 000
mercredi 29 mars 2017	Nantes	20 000	25 000	5 000
jeudi 5 avril 2018	Toulouse	20 000	25 000	5 000
mercredi 2 mai 2018	Nancy	25 000	28 000	3 000
lundi 12 juin 2017	Nantes	28 000	32 000	4 000
mardi 31 juillet 2018	La Teste	20 000	25 000	5 000
dimanche 20 août 2017	Chateaubriant	20 000	25 000	5 000
jeudi 20 septembre 2018	Nancy	20 000	25 000	5 000

vendredi 28 septembre 2018	Marseille	20 000	25 000	5 000
dimanche 21 octobre 2018	Cholet	20 000	25 000	5 000
samedi 10 novembre 2018	Strasbourg	20 000	25 000	5 000
samedi 24 novembre 2018	Bordeaux	20 000	25 000	5 000

STEEPLE CHASE 4 ANS

DATE	HIPPODROME	Dot. 2018	Dot. 2019	Variation
lundi 12 mars 2018	Toulouse	21 000	26 000	5 000
lundi 30 avril 2018	Bordeaux	21 000	26 000	5 000
lundi 28 mai 2018	Toulouse	21 000	26 000	5 000
jeudi 7 juin 2018	Lyon	32 000	35 000	3 000
jeudi 14 juin 2018	Craon	21 000	26 000	5 000
lundi 25 juin 2018	Nancy	21 000	26 000	5 000
mardi 24 juillet 2018	Le Lion d'Angers	21 000	26 000	5 000
samedi 1 septembre 2018	Craon	21 000	26 000	5 000
lundi 24 septembre 2018	Craon	21 000	26 000	5 000
mercredi 24 octobre 2018	Toulouse	21 000	26 000	5 000
vendredi 16 novembre 2018	Nantes	23 000	28 000	5 000
samedi 24 novembre 2018	Bordeaux	21 000	26 000	5 000
dimanche 9 décembre 2018	Angers	23 000	28 000	5 000

III- RENFORCER LA VISIBILITÉ DE LA DISCIPLINE

1

Repositionner la réunion des « Drags » un dimanche, plus propice pour le public.

Dans le cadre d'un nouveau calendrier des événements à ParisLongchamp, le troisième dimanche de juin, jour du Prix des Drags mais aussi des Prix Aguado, Questarabad et La Barka, a depuis plusieurs années été dévolu en 2018 à ParisLongchamp.

Le Conseil d'administration de France Galop a souhaité reprogrammer les épreuves importantes d'Auteuil sur la journée du dimanche afin de lui redonner la visibilité sportive que méritent des courses de ce niveau.

2

Soutien à la discipline du Cross.

Le circuit international de Cross, la Crystal Cup, a toujours bénéficié du soutien de France Galop, à travers une subvention de fonctionnement et surtout à travers l'inscription de ces épreuves majeures du Cross dans le calendrier Premium afin de leur donner une visibilité sur Equidia.

Certaines allocations de Fontainebleau, Compiègne et du Lion d'Angers étant abondées partiellement par les sociétés régionales concernées, mais leurs budgets ne peuvent plus supporter cet effort propre. France Galop prendra donc en charge ces différentiels d'allocations (total pour 2019 de 35 000 €) pour soutenir l'attractivité de la Crystal Cup et pour que l'allocation des trois Listed de ce circuit puissent rester au niveau de 75 000 €.

Les épreuves du Championnat de France de Cross-Country, trop disparates, seront-elles aussi harmonisées (44 000 € d'allocations par course) avec un apport de 82 000 €.

L'ensemble de la discipline du cross verra ses dotations augmenter de 117 000 € par une réaffectation d'une partie des allocations non distribuées compte tenu de la diminution du nombre de courses PMH.

Etapes du Championnat de France de Cross-Country

DATE	HIPPODROME	Dot. 2018	Dot. 2019	Variation
samedi 10 mars 2018	Mont de Marsan	40 000	44 000	4 000
mercredi 4 avril 2018	Fontainebleau	34 000	44 000	10 000
dimanche 22 avril 2018	Strasbourg	30 000	44 000	14 000
dimanche 27 mai 2018	Lignières	35 000	44 000	9 000
jeudi 10 mai 2018	Le Lion d'Angers	65 000	75 000	10 000
dimanche 20 mai 2018	Rostrenen	44 000	44 000	-
samedi 16 juin 2018	Lyon	44 000	44 000	-
dimanche 1 juillet 2018	Corlay	44 000	44 000	-
samedi 14 juillet 2018	Dieppe	44 000	44 000	-
dimanche 29 juillet 2018	Vittel	44 000	44 000	-
jeudi 2 août 2018	Vichy	44 000	44 000	-
samedi 4 août 2018	Granville	30 000	44 000	14 000
mercredi 15 août 2018	Pompadour	44 000	44 000	-
dimanche 19 août 2018	Le Pertre	30 000	44 000	14 000
dimanche 2 septembre 2018	Craon	75 000	75 000	-
dimanche 16 septembre 2018	Ploermel	25 000	44 000	19 000
dimanche 14 octobre 2018	Le Pin	44 000	44 000	-
dimanche 28 octobre 2018	Saumur	44 000	44 000	-
vendredi 9 novembre 2018	Compiègne	34 000	44 000	10 000
dimanche 13 janvier 2019	Pau	40 000	44 000	4 000
dimanche 3 février 2019	Pau	70 000	75 000	5 000

3

Repositionner Auteuil dans les circuits des loisirs à Paris

L'expérience menée depuis la réouverture de ParisLongchamp montre qu'il est possible de faire une utilisation diversifiée de nos sites au cœur du Bois de Boulogne et d'aller ainsi à la conquête d'une clientèle nouvelle et plus jeune.

En 2018, plusieurs tests ont été menés avec succès à Auteuil, en partenariat avec une société spécialisée dans l'événementiel. Ces tests se sont déroulés à la fois en soutien de jours de courses et à l'occasion de journées sans réunions de courses.

La participation de cette société d'événementiel à la promotion des soirées du samedi et du dimanche « du Grand Steeple » a montré qu'il était parfaitement possible de réunir deux populations d'origines différentes, celle de courses et d'autres, essentiellement jeunes et moins concernées par l'évènement hippique. De l'avis général, l'ambiance a été particulièrement festive et bon enfant. Après l'expérience réussie lors du week-end du Grand Steeple Chase de Paris, le principe sera reconduit à l'occasion des 48H de l'Obstacle.

L'idée est de poursuivre ces expériences avec un double objectif :

- ➔ Faire de l'hippodrome d'Auteuil un lieu de vie au cœur de la capitale, une destination valorisante et encourager progressivement ceux qui viennent à Auteuil pour d'autres motifs d'avoir envie de découvrir les courses.
- ➔ Dégager une marge financière complémentaire.

4

Réorienter les investissements « Obstacle » du FRBC vers la recherche des investisseurs étrangers pour orienter les effectifs vers les entraîneurs français.

Jusqu'à présent, les axes de communication du FRBC étaient largement concentrés, pour l'Obstacle, sur la mise en valeur du programme français et de ses allocations. Le discours proposé serait complété par des arguments visant à promouvoir le fait de placer les chevaux à l'entraînement en France.

IV – LES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURES

1

Un plan Auteuil

D'importants travaux ont été réalisés sur les pistes pour développer une politique de « sur-semis », pour régénérer des parcelles entières de gazon, et pour optimiser le drainage et le système d'arrosage dorénavant capable d'intervenir de manière différenciée selon les zones. Ces investissements sur la piste vont se poursuivre par étapes.

Par ailleurs, plusieurs chantiers sont en phase d'instruction pour une mise en œuvre en 2019. Il s'agit pour l'essentiel, et dans les contraintes budgétaires, d'amélioration des conditions d'accueil du public et des professionnels (écrans, réaménagement du restaurant Karly Flight, travaux en tribunes). La mise en place d'un confort optimisé sur la terrasse du Karly Flight en bordure du rond de présentation sera déjà très avancée à l'occasion du prochain week-end des 48 heures de l'Obstacle.

Le Président de Rothschild a par ailleurs réaffirmé le rôle majeur d'Auteuil comme vitrine de l'Obstacle français. Une réflexion de plus long terme sera menée sur l'évolution de l'hippodrome d'Auteuil, l'amélioration de ses infrastructures, la possibilité d'utiliser tous les jours un hippodrome situé presque au cœur de la Ville et accessible facilement en transport en commun. A cet égard, il sera tenu largement tenu compte de l'expérience de l'ouverture à l'année de l'hippodrome de ParisLongchamp et de ses nouvelles conditions d'exploitation.

2

Une politique d'aide aux infrastructures de province

La discipline de l'Obstacle bénéficie – de manière constante – des mécanismes de solidarité qui passent pour l'essentiel par le Fonds Commun des Courses. En 2018, près d'un million d'euros d'aides auront été distribués en direction de l'Obstacle.

- **Aides à l'entretien des parcours d'obstacle.**

L'entretien et l'amélioration des parcours d'obstacle coutent cher et la tentation est grande pour certains hippodromes de réduire les parcours, de renoncer à certaines spécialités (Steeple ou Cross) ou d'abandonner complètement la discipline de

l'Obstacle. Le maintien des mécanismes de solidarité permet de contrer cette tendance en apportant une aide réelle aux hippodromes. Le budget 2018 distribués par France Galop et les Fédérations régionales se monte à 550 000 €.

- **Aides aux investissements sécurité.**

L'enveloppe « sécurité » qui permet au Fond Commun de participer aux investissements de sécurité se monte en 2018 à 400 000 euros dont une part importante relève des impératifs de la discipline de l'obstacle. A titre d'exemple, au cours des cinq dernières années, toutes les barres d'appel des obstacles ont été changées pour utiliser des matériaux PVC, plus propice à la sécurité des jockeys comme des chevaux.

Cette enveloppe dédiée à la sécurité pourra en outre venir en appui d'une démarche conjointe de France Galop et de l'Association des Jockeys visant à auditer les parcours et les obstacles sur lesquels le nombre de chutes est plus élevé que la moyenne et à proposer des aménagements des obstacles concernés. Ainsi, une première analyse et des premières demandes d'aménagements ont été effectuées sur l'hippodrome de Pau.

- **Soutiens spécifiques.**

Au-delà des subventions d'entretien, France Galop soutient des projets structurants qui permettent de maintenir des parcours sélectifs : réfection complète des haies de Cagnes-sur-Mer, du parcours de steeple de Bordeaux, des obstacles d'Argentan...

A l'ensemble de ces aides, viennent évidemment s'ajouter les financements à partir des fonds propres des sociétés de courses régionales et de la participation des collectivités locales.